



Lou MESSAGIÉ



AVRIL 90 - No 6

BULLETIN D'INFORMATION EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE BELCODENE

EDITORIAL

Mes chers administrés,

Voilà déjà un an que vous m'avez renouvelé votre confiance en élisant la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de conduire.

Vous pouvez suivre régulièrement avec "Lou Messagié" les travaux du Conseil Municipal. Le présent numéro, comme les précédents, énumère les décisions prises.

Vous avez constaté qu'une partie du programme a été réalisée ou est en voie de l'être (extension de l'école communale, travaux d'aménagement des voies d'accès, poursuite de l'électrification, etc...). Les orientations définies seront scrupuleusement suivies comme je m'y suis engagé.

Vous savez que vous pouvez compléter votre information sur la vie de la commune, en vous adressant directement à la Mairie. C'est en allant "à la source" que vous obtiendrez des renseignements complets et plus fiables que ceux du "bouche à oreille" inévitablement déformés. Je suis à votre disposition pour répondre personnellement à vos questions, comme le sont les conseillers dans le cadre des permanences qu'ils assurent.

C'est aussi en nous faisant part de vos souhaits que nous pourrions gérer au mieux la Commune. Je renouvelle donc mon souhait de faire de ce Bulletin un véritable moyen d'échange.

Car c'est bien l'interaction permanente des élus et des administrés qui rend la vie communale attrayante, efficace et enrichissante.



Le départ à la retraite de Monsieur REBUFFAT
(Voir pages intérieures)

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie (se reporter plus loin au tableau des permanences). Ne sont donc résumés dans la présente rubrique que les éléments principaux des décisions.

SEANCE DU 31 JANVIER 1990

1) PROGRAMME RENAVAL : M. le Maire informe le Conseil de la création d'une zone d'entreprises depuis le pôle de LA CIOTAT. MM. SIRGUE et BELET se chargent de suivre l'évolution de ce dossier pour BELCODENE.

2) FERMETURE DES LOCAUX DES ANCIENNES ECOLES : Le Conseil décide de fermer ces locaux qui avaient été mis à la disposition des Jeunes, compte-tenu des dégradations commises.

3) Décision de solliciter le concours de la Direction Départementale de l'Équipement des Bouches-du-Rhône pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage :

ELECT.RURALE PROG.1989/MISE EN PLACE POSTE CROS DE CLAUDAS

Le prix d'objectif s'élève à 151740 Francs hors T.V.A.

4) Décision de demander à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, le retrait de la Commune de BELCODENE, du Régime d'Électrification Rurale.

5) Sur proposition de MME SILVIA, le Conseil Municipal, après délibération, par douze voix et trois abstentions, DECIDE :

De participer, dans le cadre de l'action de sauvegarde du Chevauchement du Puits d'Hély Oisel à GREASQUE, et de la création d'un Musée de la Mine, au principe de financement suivant :

Participation de la Commune au prorata du nombre d'habitants :

881 X 1,26 F = 1.110,06 F

Participation au remboursement d'un emprunt de 800.000 F sur 15 ans au taux de 9,5% soit :

881 x 0,154 F = 135,67 F

SEANCE DU 13 FEVRIER 1990

1) M. le Maire rappelle les conditions dans lesquelles la totalité du Domaine de La Galère appartenant à M. Jean OLIVE, a été adjudgé aux enchères publiques, le 18 Janvier 1990, par le Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE, pour la somme de 5.865.000 francs hors frais.

Aux termes des articles L. 142.1 à L. 142.13 & R. 142.8 à R. 142.15 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, conformément aux engagements évoqués lors de différentes réunions tenues en Mairie de BELCODENE, et lors de la visite du Domaine, a décidé d'exercer son droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles du Département.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le montant de la dernière surenchère exclut la possibilité d'acquisition du Domaine par la Commune au titre de son droit de préemption;

Considérant que l'acquisition de ce domaine par une personne privée est de nature à induire les risques de pressions pour une urbanisation future à laquelle la commune est hostile ;

Considérant qu'il convient que la Collectivité Publique conserve la maîtrise d'un aussi vaste espace pour son ouverture public;

Considérant que la Commune de GREASQUE est intéressée par la partie restreinte du domaine qu'elle souhaite conserver à ses chasseurs;

Considérant que le projet de montage financier, de partition de rétrocession du domaine entre le Conseil Général, la Commune de Gréasque et la Commune de Belcodène est de nature à concrétiser une action d'intérêt général et d'ouverture au public vastes espaces naturels;

Pour ces motifs, sur proposition du Conseil Général, à l'unanimité des présents DECIDE de demander formellement au Conseil Général des Bouches-du-Rhône d'exercer son droit de préemption sur la totalité du domaine La Galère;

Approuve le projet de partition éventuelle puis de rétrocession totale ou partielle aux deux communes;

S'engage à financer jusqu'à la hauteur d'une somme maximale trois millions de francs (3.000.000 F), ce projet dans ces conditions et suivant des modalités restant à déterminer avec le Conseil Général, proportionnellement aux espaces et biens acquis notamment les bâtiments existants.

2) Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, EMET UN AVIS FAVORABLE à la proposition émise par l'Inspection Académique des Bouches-du-Rhône, relative à l'ouverture d'une première classe enfantine à l'Ecole Mixte de BELCODENE, pour l'année scolaire 1990-1991.

SEANCE DU 21 MARS 1990

1) Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, DECIDE D'ADOPTER LE BUDGET PRIMITIF 1990 qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes 4.004.000 F
Dépenses 4.004.000 F

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes 3.045.000 F
Dépenses 3.045.000 F

ENSEMBLE :

Recettes 7.049.000 F
Dépenses 7.049.000 F

Quelques informations générales :

Population totale 911 ha
Nombre d'élèves des écoles publiques 80
Longueur des voies communales 8,15 km

Quelques détails sur la section d'investissement :

Acquisition matériel de transport

. lutte contre incendie 60.000 F
. benne 120.000 F

Travaux de bâtiments

. écoles 1.600.000 F
. extension salle du temps libre 250.000 F
Entretien voies et réseaux 200.000 F
Voies nouvelles 300.000 F
Parking + trottoirs école 100.000 F
Réseaux électriques 380.000 F
Réseaux eaux 540.000 F

Divers

. aire de jeux 90.000 F
. terrassement terrain de tennis 50.000 F

2) Sur proposition de M. le Maire, Le Conseil Municipal, Après délibération, à l'unanimité des présents, DECIDE D'ADOPTER LES TAUX 1990 DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE ci-après :

TAXES	BASES 1990	TAUX VOTES	PRODUIT DES TAXES
Habitation	4.947.000	13.10 %	648.057
Fonc.bâti	2.383.410	24.90 %	593.469
F.non bâti	77.850	87.89 %	68.422
Profession	2.129.500	25.82 %	549.837
TOTAL	9.537.760		1.859.785

Vous noterez que les taux votés en 1990 sont identiques à ceux de l'année précédente, ce qui veut dire que la part de la fiscalité revenant à la Commune ne subira aucune augmentation cette année.

3) Sur proposition de M. le Maire, Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, DECIDE D'APPROUVER LA CONVENTION DE CONTROLE TECHNIQUE à intervenir entre la COMMUNE de BELCODENE et le BUREAU VERITAS relative aux travaux d'extension de l'ECOLE DE BELCODENE, pour une mission de type A + S limitée aux installations électriques, pour un montant forfaitaire de 29.000 Francs H.T.

4) Sur proposition de M. le Maire, Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, DECIDE D'APPROUVER LE BAIL DE LOCATION A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION "LE CERCLE DU PROGRES DE BELCODENE", relatif à la location de l'immeuble dit "du Cercle", sis à BELCODENE place du Cercle, cadastré section A N 452.

La durée du bail est de 6 années renouvelables par tacite reconduction.

Le montant du loyer est fixé à 3.600 Francs par an.

SEANCE DU 28 MARS 1990

1) INSTALLATION DE NOUVEAUX CAVEAUX DANS LE CIMETIERE COMMUNAL : Le Conseil émet un avis favorable à l'installation de nouveaux caveaux par l'entreprise "FUNERAILLES SOLIDARITE".

2) SUBVENTION AUX VOYAGES PEDAGOGIQUES ORGANISES PAR D'AUTRES ETABLISSEMENTS QUE L'ECOLE PRIMAIRE DE BELCODENE pas d'attribution de subvention.

3) Mise en révision du plan d'occupation des sols.

LES NUMEROS UTILES

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 - Gréasque : 42.58.80.02

MEDECINS DE GARDE - WEEK-END

Tél. : 42.58.66.66 (appels centralisés quel que soit le médecin)

PERMANENCES DU CABINET MEDICAL

Mercredi après-midi : Dr MONTY

Vendredi matin : Dr LAZARIS

Cabinet médical : 32.72.53.81

PERMANENCE DE LA MUTUELLE GENERALE DE ROQUEVAIRE

Le jeudi après-midi au cabinet médical.

PHARMACIES DE GARDE WEEK-END

8 avril - MOSCA à Auriol Tél. : 42.04.40.34
15 avril - ROUGIERS-CHEVALLIER à Roquevaire Tél. 42.04.20.40
16 avril - BLANCHET à Auriol Tél. 42.04.70.53
22 avril - CAILLAC à La Bouilladisse Tél. 42.72.37.43
29 avril - DERVAUX à Roquevaire Tél. 42.04.20.51
1er mai - DUCLOS à Peypin Tél. 42.04.86.96
6 mai - JOUVE à La Bouilladisse Tél. 42.04.97.12
8 mai - LA CROIX-VERTE à La Destrousse Tél. 42.04.80.30
13 mai - LION à Pont de l'Etoile Tél. 42.04.04.05
20 mai - MONVILLE à Saint-Zacharie .. Tél. 42.72.90.01
24 mai - MOSCA à Auriol Tél. : 42.04.40.34
27 mai - ROUGIER-CHEVALLIER à Roquevaire Tél. 42.04.20.40

SERVICE URGENCE - MAIN

Hôpital de la Timone - Tél. 91.92.10.18

S.O.S. VETERINAIRE

91.54.00.58 de 20 H à 7 H

C.A.P. Centre Anti-Poison

91.75.25.25

Nul n'est à l'abri d'un accident. Soyez prudents pour vous et pour les autres.

PERMANENCES DES ELUS

7 avril	Collomb
14 avril	Goffre
21 avril	Long
28 avril	Marcellin
5 mai	Michel
12 mai	Monty
19 mai	Moreno
26 mai	Pin
2 juin	Santoni
9 juin	Silvia
16 juin	Sirgue

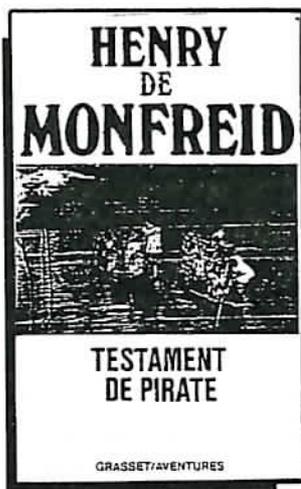
LA VIE DES ASSOCIATIONS

Il est regrettable que cette rubrique laissée à l'entière disposition des associations ne soit pas utilisée.

Doit-on penser que les associations du village n'ont pas d'activités ?

ACTIVITES COMMUNALES

BIBLIOTHEQUES "LA FUREUR DE LIRE"



Chers lecteurs,

La bibliothèque vient d'acquérir un ordinateur pour la mémorisation de tous ses livres et de ses documents.

Nous remercions la Société A.G.L. pour ce geste à la fois inattendu et généreux.

De nouveaux livres sont déjà arrivés, nous vous disons donc à très bientôt.

Les bibliothécaires

Quelques titres de livres de psychologie :

Françoise DOLTO

- *Tout est langage*
- *L'image inconsciente du corps*

Dr WAYNE

- *Les clés de votre bonheur*
(pour vous sentir bien dans votre peau).

Livres concernant les pays proches et lointains :

La France avec la découverte de tous ses départements, l'Italie, Tahiti, l'Australie, Moscou, l'Ethiopie, l'Egypte, la Thaïlande, Israël.

Livres sur l'histoire de la langue française :

- *Tome I et Tome II, de la Révolution à nos jours.*
- *Trésors des expressions françaises*
(avec l'origine des expressions historiques).

Oeuvres poétiques :

- *Apollinaire*
- *Oeuvres complètes de Pascal avec ses pensées*
- Proust :** *à l'ombre des jeunes filles en fleurs* (amour de Madame Swann).
- *Les P.D.G. de Michel Barba*
(livre humoristique sur la fonction)
- *Dictionnaire des hommes*
(Anne-Marie Carrière) tout savoir sur eux.
- Cousteau :**
- *Du grand large aux grands lacs*
- *Les dauphins et la liberté*
- *L'expédition du commandant Cousteau en Amazonie*
- *Larousse agricole*
- *Poissons et pêcheurs*
- *La chasse*
- *L'histoire du monde*

Théâtre :

Beaumarchais :

- *Le mariage de Figaro*

Molière :

- *Les fourberies de Scapin*
- *Le malade imaginaire*
- *Le médecin malgré lui*

Jardinage :

- *Savoir tout faire au jardin*
- *A.B.C. du jardinage* (calendrier des travaux)

Musique :

- *La musique* (Roland de Candé)
- *La flûte* (Jean-Marie Rampal)
- *Instruments de musique à fabriquer soi-même*

Collection Marcel Pagnol :

pratiquement complète avec sa biographie par Raymond Castans

Collection S.A.S :

Brigade mondaine de Gérard De Villiers (affaires de moeurs)

Collection policière et de science fiction
assez importante

Quelques nouveaux livres :

Guy de Rothchild : *contre bonne fortune*

François de Closets (journaliste) a écrit un livre sur les inégalités sociales existantes.

Vie de stars :

- *Romy Schneider*
(princesse de l'écran)
- *Les vies secrètes de Marilyn Monroe.*
-

O _ O _ O _ O _ O

Nous avons lu pour vous

"Pour être des parents acceptables" de Bruno Bettelheim.

Bruno Bettelheim, éminent psychologue pour enfants de notre temps (décédé en mars 1990) nous propose un ouvrage qui est l'aboutissement d'une vie de recherches sur ce que l'on peut appeler une éducation réussie, tout sur le plan de la scolarité, de la discipline, du jeu, de la compétition...

Nous ne devons pas nous acharner à créer l'enfant que nous voudrions avoir mais au contraire l'aider à devenir ce qu'il est en puissance, à laisser épanouir ses potentialités.

Comprendre nos réactions et le comportement de nos enfants sont la clé essentielle de ce qui fait de nous, des parents acceptables (un livre rassurant et bénéfique sur l'éducation de l'enfant).

"Testament de pirate"

Henry de Monfreid

Henry de Monfreid nous conte une de ses inoubliables aventures de mer, dans cette Afrique énigmatique et mystérieuse.

Un brick chargé d'esclaves noirs voyage le long des côtes africaines.

L'équipage n'échappe pas aux pirates de la mer, au poison à bord, et à terre, aux scènes de sorcellerie sanglantes où apparaissent de féroces Amazones, avec aussi l'aventure de la belle métisse Esther, aimée du commandant du brick-négrier, et qui tour à tour est promise aux différents rois du Dahomey et de Zanzibar (livre passionnant pour les amateurs d'aventure).

INFORMATION ECOLE

Le 3 mai 1990, afin de les familiariser avec l'établissement qui leur donnera leur enseignement secondaire de la 6 et la 3, les élèves du CM2 de l'école de Belcodène feront une visite du Collège de Fuveau avec leur institutrice.

Nous leur souhaitons une bonne fin d'année à l'école de Belcodène et de faire honneur à leur village et à leurs institutrices dès la rentrée prochaine.

EXPOSITION DE PEINTURE DES ENFANTS

DE L'ECOLE DE BELCODENE

L'association "La Bourine", en collaboration avec l'école de Belcodène a organisé ce Samedi 3 Mars 1990 à la Maison du Temps Libre, une exposition des dessins et peintures réalisés par nos enfants de l'école sur le thème "La Sauvegarde de l'Environnement".



Tout le monde était cordialement invité à cette sympathique manifestation et chacun a pu admirer tout au long de cette après-midi les réalisations des 6 sections de l'école.

Ce sont les visiteurs qui ont, par leur vote, dégagés les 3 meilleures oeuvres de chaque section. Le choix était délicat et il faut remercier les enfants qui se sont tous sentis concernés par ce thème oh combien grave et d'actualité et ont rivalisé de talent.



Les résultats ont été les suivants :

- * classes enfantines : PIN Anne, CILIA Jérémi, BOSSY Aline
- * CP : ALLEGRETY Magalie, MICHEL Damien, SILVA Alexandre
- * CE1 : (3 ex-aequo) COSTON Laurie, PIN Sophie, SILVIA Nicolas
- * CE2 : DEROUEN Dorothée, LEBAILLY Caroline, BOUFFIER Emmanuelle

- * CM1 : ORTU Sandra, BISACCIA Julien, CILIA Olivier
- * CM2 : BOGI Virginie et DAGORN MarjorieROUX - Pascale et DAGORN Laéticia - DUREY Renaud et GUICHARD Pierre

L'association "La Bourine" a récompensé par de magnifiques ouvrages sur la nature et les animaux les heureux gagnants ainsi que les classes participantes.

La Municipalité de Belcodène était présente à cette manifestation. Mr le Maire Maurice COLLOMB et son Adjoint Patrick PIN ont pu se rendre compte de l'impact d'une telle manifestation auprès de notre jeunesse, de l'importance que nos enfants attachaient à leur environnement et de leurs inquiétudes de le voir partir en fumée et de se dégrader.

L'ECOLE FETE LE CARNAVAL !!..

Chaque année nos petits écoliers et leurs institutrices fêtent le Carnaval.

Déguisés, maquillés ou enrubanés, nos enfants ont éparpillé leur gaité et leur bonne humeur à travers le village.



Après la bataille de confettis la troupe multicolore s'est retrouvée dans la salle du Temps Libre pour goûter et... danser.

Félicitons tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet après-midi là.



LES ENFANTS, LA NATURE ET LE SPORT

Le samedi 17 mars 1990, dans le cadre de l'USEP, l'école de Belcodène a organisé un cross réservé aux élèves de CM2 et CM1 qui s'est déroulé comme chaque année à la Plaine et qui accueille 436 élèves des différentes écoles du canton.



Pour l'école de Belcodène les résultats ont été les suivants :

- * Garçons nés en 1978 - DUREY Renaud 10e sur 31
- * Filles nées en 1978 - DAGORN Marjorie 8e sur 15
- * Garçons nés en 1979 - GUIGNARD Pierre 6e sur 75
- * Filles nées en 1979 - MINIHI Laure 26e sur 62
- * Garçons nés en 1980 - BISACCIA Julien 14e sur 46
- * Filles nées en 1980 - BOGI Virginie 6e sur 64

Pour les plus jeunes (CE2 et CE1) la même manifestation a eu lieu le mardi 27 mars 1990, le circuit était un peu moins long, mais la même rage de vaincre animait les 140 participants.

Les résultats ont été les suivants :

- * Garçons nés en 1980/1981 - DUREY Adrien 6e sur 21
- * Filles nées en 1980/1981 - BOUFFIER Emmanuelle 3e sur 19
- * Garçons nés en 1982 - VENZONI Stéphane 11e sur 36
- * Filles nées en 1982 - PIN Sophie 14e sur 32

Il faut remercier Mme SAURE et Mme PASTOR pour l'organisation de ces journées ainsi que les parents d'élèves.

Remercier également le dynamisme du Comité des feux de Belcodène qui a aménagé les pistes et surveillé nos jeunes tout au long des parcours.

Remercier également l'équipe municipale représentée par le Maire Maurice COLLOMB et ses conseillers et adjoints Louis LONG, Patrick PIN et Adrien MICHEL.

LE DOMAINE DE "LA GALERE"

Comme annoncé plus haut, le domaine de la Galère (propriété de 300 hectares environ, que chacun connaît bien), a été mis en vente aux enchères publiques.

Au cours de la première phase de la procédure, le dernier surenchérisseur s'est avéré être un habitant du village ce qui était une bonne solution, et éloignait les risques de spéculation présentés par les autres acquéreurs potentiels.

Dans un deuxième temps, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a fait prévaloir son droit de préemption et s'est porté acquéreur du domaine. En effet, le Département dans sa politique de sauvegarde du patrimoine naturel a considéré que le gel en zone verte de la propriété s'inscrivait tout à fait dans ses priorités.

En l'état actuel du dossier, le Conseil Général serait prêt à rétrocéder à la Commune de Belcodène la moitié environ du domaine (partie comprise approximativement entre la R.N. 96 et le village) ainsi qu'une vingtaine d'hectares à Gréasque (pointe enclavée dans le domaine de cette commune).

Le Conseil Municipal de Belcodène a donné son accord de principe sur la formule. Au cas où cette opération serait menée à terme, la municipalité envisage de maintenir en zone naturelle la partie rétrocédée et de revaloriser le site par la réhabilitation des bâtiments et de leurs abords immédiats. C'est dans cet esprit qu'elle a déposé un projet d'utilisation sociale de l'infrastructure auprès du Conseil des Communautés Européennes. Le dossier proposé sous réserve, a été élaboré dans le cadre du programme RENAVAL octroyant des subventions communautaires dans le bassin d'emploi Aubagne - La Ciotat.

Selon la suite qui sera donnée à cet avant-projet, le contenu du dossier fera l'objet d'une information complète dans "Lou Mèssagié".



DEPART A LA RETRAITE DE MR LEON REBUFFAT

C'est le 1er janvier 1990 que Monsieur Léon REBUFFAT, notre Gardien de Police Municipale a pris sa retraite après 15 ans de bons et loyaux services.

La Municipalité de BELCODENE a voulu marquer cet événement, et une cérémonie d'adieu et de remise de cadeaux de la part du Personnel, de la Municipalité, et du Corps Enseignant a marqué ce départ.

Monsieur Maurice COLLOMB, souffrant, n'a pu témoigner directement son amitié à notre ami Léon REBUFFAT, et c'est Monsieur René GOFFRE, 1er adjoint, qui a transmis au futur retraité tous les voeux de la Municipalité.

Monsieur Léon REBUFFAT, trop ému pour répondre, a reçu des mains de Monsieur GOFFRE et de Monsieur SAUVAGEOT, les œuvres complètes de Marcel PAGNOL. Et un apéritif a clôturé cette bien sympathique manifestation.



Discours de Mr le Maire

Mesdames, Messieurs,

Mes Chers amis,

Mon cher ami,

Madame,

Ce n'est pas tous les jours que l'on a, à la fois le plaisir et la tristesse de voir partir quelqu'un, un de ses collaborateurs, à la retraite.

La joie, car c'est un repos bien mérité, après une vie professionnelle bien remplie, que notre ami Léon REBUFFAT va prendre auprès de sa famille ; mais aussi la tristesse, car l'on ne passe pas 15 ans de vie professionnelle commune, sans un certain attachement.

C'est cet attachement qu'aujourd'hui nous-mêmes, les élus ici présents, témoignons à Léon REBUFFAT. Cette petite cérémonie en est la manifestation.

1974-1989. Vous êtes restés 15 ans au service de notre Commune. Cela n'a pas toujours été facile, les Belcodénois sont en effet dotés d'un fort caractère. Mais vous vous êtes toujours attachés à réconcilier plutôt qu'à réprimer, à aider plutôt qu'à commander, à accompagner plutôt qu'à conduire.

C'est pour cela qu'aujourd'hui Belcodène vous dit "MERCI".

Madame REBUFFAT, et vous cher ami, que votre voyage soit long et paisible, et sachez l'un et l'autre qu'ici, chez nous vous serez toujours des nôtres !

Du haut du Garlaban, Pagnol veillait sur nous tous, et vous avez souhaité qu'il vous accompagne un peu plus.

C'est une partie de son oeuvre complète que le Conseil Municipal vous offre.

C'est un peu avec l'accent de Belcodène que Marius, Panisse et César joueront désormais aux cartes.

REPROFLASH

Route de Peynier

Tél. : 42.72.55.85

- Cartes de visite avec photo en couleurs
- Personnalisées avec vos idées (maison, animaux, enfants, devanture de magasins, etc...)
- Format carte de crédit
- Prix spécial pour Belcodène
- Délais : 48 heures



Les entreprises retenues pour la construction de l'extension de l'école sont les suivantes :

* Pour le lot No 1 - MACONNERIE COUVERTURE
L'entreprise LA CONSTRUCTION TRADITIONNELLE
Jean-Pierre ORTEGA de Septèmes-les-Vallons

* Pour le lot No 2 - MENUISERIE
L'Entreprise BECHINI de Gardanne

* Pour le lot No 3 - PLOMBERIE
L'Entreprise JUGLIN de Roquevaire

* Pour le lot No 4 - ELECTRICITE
L'Entreprise PROTANO de La Bouilladisse

* Pour le lot No 5 - PEINTURE
L'Entreprise PROVENCE PEINTURE d'Aubagne

* Pour le lot No 6 - CHAUFFAGE
L'Entreprise JUGLIN de Roquevaire

L'appel d'offre a abouti à un montant total hors taxes de

728.932,26 Frs.

LE CARNET

NAISSANCES

Les enfants de l'Ecole de Belcodène sont heureux de vous faire part de la naissance de 4 petits lapins. La maman Pirouette et le papa Garenne se portent bien.

DECES

BOSSY Roger, le 27.11.89

YVES André, le 26.12.89

ERRERA Michel, le 21.12.89

MARIAGES

ROLLAND Christian et TERZOGLOU Catherine
le 25.11.89

FUNERAILLES.SOLIDARITE POMPES FUNEBRES MARBRERIE

Sur simple appel téléphonique 24H/24 nous nous rendons à domicile

Transport de corps - Soins de conservation -
Revêtement caveaux - Grand choix articles funéraires
PRISE EN CHARGE MUTUELLE DEVIS GRATUIT
7, Bd De Gaulle 13120 Gardanne - Tél. : 42.51.02.22

ANPE ACTION DE FORMATION	
ALE Aubagne	
Titulê REMISE A NIVEAU GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Organisme Secteur Industriel IFACAP AUBAGNE	
Conditions d'admission 26 ans minimum et UN AN d'INSCRIPTION à l'A.N.P.E. - NIVEAU CAP / BEP INDUSTRIEL	
Dates du 17.04 au 13.07.90	Public
Durée 500 HEURES	
OBJECTIF DU STAGE : entrée en formation de niveau BAC / BT ou accéder à des emplois de ce niveau-là.	Programme Français, maths, physique, mécanique, informatique, électricité, dessin industriel, électronique, stage en entreprise, recherche d'emploi ou de formation.
Renseignements & inscription A.N.P.E. AUBAGNE Messieurs CHAUVUN / ORVILLE	
Sélection le 04.04.90	